

# PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

\*\*\*\*\*

Séance du 9 avril 2014

Nombre de conseillers en exercice : 15  
Nombre de présents : 14  
Nombre de votants : 14

Convocation transmise le 3 avril 2014.

L'an deux mil quatorze, le neuf avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Sepvret s'est réuni en lieu ordinaire de ses séances, salle de la Mairie de Sepvret, sous la présidence de Patrick CHARPENTIER, Maire.

**Présents :** Mmes et MM. les conseillers municipaux :  
*BARC Nathalie, BOUGOUIN Isabelle, BRISSARD Armand, BUTRÉ Sabrina, CHARPENTIER Patrick, CHESNES Dolorès, DUCOURTIEUX Jean-Claude, LACOMBE David, LIÉTARD Philippe, LINET Michel, MENUET Céline, PALLUAULT Delphine, PARISOT Bertrand, THIERY Yves.*

**Absents ayant donné pouvoir :**

**Absents excusés :** *TEXIER Pauline.*

Secrétaire de séance : Yves THIERY.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

## **Ordre du jour :**

- Budgets communaux
- Organisation du 8 mai
- Questions diverses

### **I. Budgets communaux**

Le Conseil Municipal continue son travail des budgets primitifs débuté lors de la dernière séance. Il fixe tout d'abord des prévisions budgétaires pour l'année 2014 pour la partie recettes de fonctionnement de la commune (les dépenses de fonctionnement ayant été fixées lors de la dernière séance du conseil municipal du 7 avril dernier).

Pour la partie investissement, un travail de réflexion est mené pour prioriser les projets. Le Conseil Municipal envisage la mise en place des projets suivants :

- **Agrandissement de la garderie** : projet en cours, à finaliser (2014).
- **Huisseries** de la mairie, des deux logements locatifs, de la cantine, de la bibliothèque, de la salle polyvalente et des toilettes publiques ainsi que l'**isolation des combles** de ces mêmes locaux ainsi que l'école maternelle (2014). Un dossier de demande de subvention a déjà été déposé auprès de la Préfecture (DETR) et de la Région Poitou-Charentes. Le Maire s'est entretenu avec les services de la Préfecture qui se sont montrés plutôt favorables au projet

et donc à l'attribution d'une subvention. La mairie est en attente de confirmation écrite de la Préfecture et de la Région.

Ces travaux d'amélioration de l'isolation pourraient permettre de soulager la chaudière à granulés de bois et peut-être ainsi permettre de raccorder la salle des fêtes à ce système de chauffage.

- **Voirie**
- **Mise à niveau sécuritaire de l'éclairage public** au Coudray (rues Acacias/Terrajean) et au lotissement des Talles (travaux déjà réalisés mais la facture sera à régler sur le budget 2014).
- **Achat de la maison située face la mairie** (à étudier) :  
Monsieur le Maire a visité cette maison par le biais d'une agence immobilière. Un certain nombre de travaux sont à réaliser (couverture, chauffage, isolation du plafond, rafraichissement...), pour un montant estimatif de 50 à 60 000 euros minimum.  
La maison est à vendre actuellement par l'agence 120 000 euros.  
Cette maison pourrait être restaurée et mise en location (minimum 25 ans pour rentabiliser l'opération) et deux parcelles pourraient être vendues en terrains à bâtir. Le Conseil Municipal souhaite étudier le projet. Il est proposé qu'un rendez-vous soit pris avec l'agence immobilière pour que les conseillers qui le souhaitent puissent la visiter.
- **Maisons « bioclimatiques » dans l'Eco-Quartier (2016/2017)** : des études sur le projet pourront être effectuées sachant qu'il serait possible d'obtenir un financement partiel sur ces frais d'étude (50 %) au titre du Fonds Européen.
- **Sèvre Niortaise/Sources de la Sèvre** (projet déjà en cours mais il est difficile de mobiliser des propriétaires privés).
- **Rafraichissement de la salle des fêtes (2015/2016).**
- **Travaux d'accessibilité** : les études ont été réalisées et les rapports annoncent des travaux de mise aux normes pour un coût très important.
- **Traitement des entrées de bourg.**

Le budget primitif du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) est réalisé pour la partie fonctionnement (dépenses et recettes).

Le budget du lotissement Eco-quartier sera élaboré avec la collaboration de Madame STARCEVIC du Trésor Public de Lezay lors du rendez-vous pris à la mairie le jeudi 10 avril prochain.

## **II. Organisation du 8 mai**

Après en avoir débattu, le Conseil Municipal décide de continuer à célébrer la commémoration de même façon que les autres années : la cérémonie se tient le 8 mai prochain à 15 heures devant le monument aux morts. Un discours officiel sera lu et un vin d'honneur sera servi à la salle des fêtes à l'issue de la cérémonie. Le Conseil Municipal accorde les dépenses suivantes :

- Gerbe de fleurs (à commander auprès de la fleuriste Ô Soleil),
- Fanfare pour l'accompagnement musical de la cérémonie et une animation en centre bourg (assurée par la SEP Jeanne d'Arc),
- Vin d'honneur (prévoir l'achat de boissons, gâteaux, gobelets...).

## **III. Questions diverses**

- **Formation des élus** :  
Le Maire rappelle aux conseillers que des formations sont disponibles pour élus. Des renseignements concernant les organismes (ADM, Mairie Conseils et Greta) qui proposent ces formations sont disponibles à la mairie.
- Des courriers de félicitations ont été adressés au nouveau conseil municipal par le Sénateur Michel BECOT et la Députée Delphine BATHO. Il conviendra de prévoir une rencontre avec cette dernière lors d'un prochain conseil municipal.

- **Conflit de voisinage à La Barre** suite aux passages d'engins agricoles sur les trottoirs :  
les pierres qui ont été déplacées vont être replacées à des endroits fixés en conseil municipal et en concertation avec les intéressés (en partie centrale du trottoir de manière à laisser le passage des tracteurs tondeuses, vélos, piétons...).  
Après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'interdire, par le biais d'un arrêté municipal, le passage d'engins agricoles sur les trottoirs situés en bordure de la route départementale D950 à La Barre de Sepvret sauf en cas de servitude.  
Il conviendra de vérifier s'il est nécessaire de poser d'autres pierres à d'autres endroits du village et de voir si un fleurissement peut être apporté à ces emplacements.
- **Commission Communale des Impôts Directs (CCID) :**  
La liste des titulaires et des suppléants doit être modifiée puisqu'il est nécessaire de nommer 12 titulaires et 12 suppléants :

Sont désignés par le Conseil Municipal au titre de commissaires (le Maire ou l'adjoint délégué est obligatoirement inclus dans cette commission) :

○ Titulaires :

Sabrina BUTRÉ  
Jean-Claude DUCOURTIEUX  
Nathalie BARC  
Philippe LIETARD  
Isabelle BOUGOUIN  
Pauline TEXIER  
Delphine PALLUAULT  
Dolorès CHESNES  
Yves THIERY  
Armand BRISSARD  
Michel LINET  
Gilles AMIOT (extérieur)

○ Suppléants :

1. Bertrand PARISOT
2. David LACOMBE
3. Céline MENUET
4. Annette BURGAUD
5. Laurent POMMIER
6. Michel THEBAUD
7. André BONNET
8. Francis MOYNET
9. Claudine GUÉRIN
10. Raphaël CLAUDE
11. Michel GELOT
12. Eric BIRONNEAU (extérieur)

- **Correspondant Défense :**  
A la demande du Ministère de la Défense, le Conseil Municipal a nommé Monsieur Yves THIERY en tant que correspondant Défense.
- **Chemin piétonnier** à prolonger près du terrain de boules en centre bourg.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 50.

Fait et délibéré en séance du 09/04/2014.

**Liste des conseillers présents :**

*BARC Nathalie*

*BOUGOUIN Isabelle*

*BRISSARD Armand*

*BUTRÉ Sabrina*

*CHESNES Dolorès*

*DUCOURTIEUX Jean-Claude*

*LACOMBE David*

*LIÉTARD Philippe*

*LINET Michel*

*MENUET Céline*

*PALLUAULT Delphine*

*PARISOT Bertrand*

*THIERY Yves (Secrétaire de séance)*

**Le Maire :**

*CHARPENTIER Patrick*